



ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE  
18 octobre 2022

Enseignants	Mmes Martin ; Fournier ; Datiche ; Bonin ; Prepic ; Humblot ; Egger ; Pedersen ; Roy ; Boujenane ; Albertier ; Blondin M Speranza
Parents d'élèves	<b>AIPEF</b> : Mme Legrand ; M Mokhtari <b>Liste indépendante</b> : Mme Saïdi ; Mme Lejeune ; Mme Linet ; Mme Doly <b>Parent indépendant</b> : Mme Salah Toubeb
Municipalité	Mme Le Behec –
Excusés	M Le Breton – M Soumassière

Heure de début de séance	18 h 15	Heure de fin de séance	19h40
--------------------------	---------	------------------------	-------

### ORDRE DU JOUR

A l'issue des élections, 3 sièges n'ont pas été attribués (1 pour l'AIPEF, 2 pour liste de Mme Doly)  
1 parent s'est présenté pour le tirage au sort, donc il y a 2 sièges vacants  
Taux de participation : 63 % (en hausse)

Présentation des nouveaux parents élus : Mme Saïdi ; M Mokhtari et des enseignants nommés sur l'école : Mmes Albertier et Humblot à titre définitif + Mme Egger à titre provisoire (mais à 100 %)

Arrivée d'une assistante de langue anglaise (Rose Fishcer – USA) pour épauler les enseignants dans la pratique orale. Toutes les classes bénéficient de son intervention à raison d'une demi-heure par semaine (25 minutes en classe)

Intervention de Mme Pedersen : enseignante (poste E)

Mme Pedersen intervient sur EG1 + EG2 + 4 Noyers et les maternelles de ces secteur scolaires  
L'objectif de ses interventions pédagogiques est de réduire les écarts entre l'élève et le travail de la classe ; elle aide à la passation des évaluations CP/CE1 ; elle prend des groupes en fonction des objectifs fixés avec le professeur de la classe

Une autorisation parentale n'est pas nécessaire car elle intervient sur le temps de classe mais les parents sont informés de son travail.

A compter du mois de novembre, Mme Pedersen apportera son aide, en priorité, sur la lecture des CP (décoder / encoder).

### Rentrée 2022

CP : 25/25

CE1 : 24/24/25

CE2 : 26/26

CM1 : 24/24/25

CM2 : 27/28

Effectifs stables, confortables pour travailler dans de bonnes conditions (au CM2, cela reste chargé malgré tout)

Les effectifs des classes sont dans les recommandations ministérielles pour le CP et le CE1

## **Règlement intérieur :**

Relecture du règlement

Le règlement est envoyé via Educartable (avec la charte de la Laïcité + les règles de cour + charte parents accompagnateurs) avec un coupon à signer dans le cahier de correspondance.

Question liste de Mme Doly sur les punitions pendant le temps de récréation : des parents ont fait remonter que des élèves étaient punis pendant toute la récréation et qu'ils n'ont pas le temps d'aller aux toilettes

- Mme Blondin : comme il est déjà indiqué dans le règlement, un élève ne peut être privé que d'une partie de la récréation ; rappel à la vigilance, aux enseignants, sur le cadre du règlement intérieur.
- Les parents d'élèves élus sont présents pour relayer les questions des familles mais il est préférable qu'elles discutent directement avec l'enseignant s'il y a des difficultés, cela aurait plus de sens.

Ajout d'une ligne : dans « vie scolaire »  
« *les punitions collectives ne sont pas autorisées* »

Le règlement est approuvé à l'unanimité

## **Effectifs des AESH**

Actuellement 3 AESH sur l'école qui ne couvrent pas la totalité des besoins.

Un élève « mutualisé » devrait pouvoir bénéficier d'environ 6/8 heures par semaines (actuellement, on est plutôt à 3h)

Les élèves avec AESH mut ne sont pas suffisamment couverts ; des recrutements sont en cours.

Les difficultés de recrutement compliquent l'intégration des élèves les plus fragiles et le travail des enseignants.

## **Remplacement des enseignants**

Situation très critique sur le Val d'Oise, il n'y a pas de remplacements pour les arrêts à court ou moyen terme.

Actuellement, la gestion des remplaçants est faite par la DIPER (division des personnels du 1<sup>er</sup> degré) via une application appelée ANJARO

Les directeurs ne gèrent pas les remplacements, ni l'inspection départementale.

On peut penser que le fait que ce soit très décentralisé, l'administration des Brigades se fait loin de la réalité du terrain.

Malheureusement, interpellé l'enseignant remplaçant, un enseignant ou la directrice, ne peut pas faire avancer les choses car la transmission des informations doit se faire par la voie hiérarchique.

Action des parents qui peuvent interpeller l'administration

Concernant le remplacement de M Soumassière, Mme Bitelmaldji reste sur la classe jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Un document administratif a été adressé à l'inspection pour qu'un remplaçant soit nommé pendant l'absence du maître ; pour le moment, pas de retour pour le 7 novembre.

Les parents d'élèves élus vont préparer un courrier type pour les parents de la classe de CPB afin qu'ils l'adressent aux responsables de l'administration pour exiger un remplaçant.

## **Projets 2022-2023**

Pas de voyages scolaires pour cette année.

Pour la fin de l'année : spectacle de théâtre au gymnase pour tous les élèves avec intervention des comédiens dans les classes ; (conte turc sur l'amitié entre un garçon et une fille).

Projet PARIS : les classes de CM1 et CM2

Ecole et Cinéma : CM1A CM1B CM2A CM2B CPA CPB

Un auteur dans la classe : CPA CE1B CE2A CE2B

Défi TICE : CE1B

Génération 2024 : organisation de la semaine olympique en avril

Cycle « vélo » : CE2 et CM1 (sans sortie extérieure obligatoire)

Autres projets en cours de réflexion : sorties scolaires planifiées pour les classes + en anglais sur le cycle 3

## **Avancement des travaux dans les sanitaires**

Mme Blondin :

Pré-rentree (pas d'eau et de toilettes) et rentrée compliquée car les sanitaires qui n'étaient pas terminés, à partager avec EG2.

Deuxième nettoyage prévu par la suite, c'est positif

Des finitions et des adaptations seront faites pendant les vacances.

Toutefois, retour fait par les enfants et constat des enseignants

- Urinoir maintenant trop haut pour certains CP (la forme de l'urinoir nécessite d'être plus grand)
- Si les garçons vont dans les toilettes, font pipi à côté car trop bas
- Cuvette des toilettes à la bonne taille mais trop basse
- Eau mitigée (questionnement pour remplir les gourdes ou boire au robinet)

Certains enfants ne veulent pas aller aux toilettes malgré qu'ils soient neufs.

Mme Doly : pour les élèves de CP, les urinoirs sont trop hauts, du coup, ils vont dans les toilettes qui restent trop basses ; du coup, ils doivent plier les genoux

Mme Saïdi : les sanitaires doivent être axe de priorité pour les enfants ; il ne faut pas développer des refus, phobies d'aller aux toilettes.

Mme Legrand : note qu'il était convenu, début septembre, qu'un point serait fait à la fin du chantier avec les parents d'élèves élus ; prévoir de refaire un tour après les vacances.

Mme Le Béhec : l'installation des sanitaires répond aux normes de l'Education Nationale ; les entreprises ont l'obligation de les respecter

- Travaux prévus : sol à refaire ; radiateur et lave-mains à poser ; joints de carrelage ; autres finitions (pendant les vacances)

Mme Le Béhec fait remonter les points signalés par l'Ecole

## **Bilan de la coopérative**

Solde de 15 000 € environ

Vérification des comptes par Mme Albertier et Mme Saïdi : les comptes sont approuvés.

L'objectif de la coopérative n'est pas de thésauriser ; l'argent va être investi dans des projets au cours de l'année et dans l'investissement de matériel nécessaire

Mme Datiche : explique qu'il y a eu beaucoup de mouvements en 2021-2022 sur le compte (sorties et voyages scolaires + régularisation des dépenses dues au voyage à Londres) ; difficile de se projeter sur le solde de fin d'année.

Mme Linet : signale qu'en juin, de nombreux chèques ont été encaissés en même temps (photos, sorties scolaires) ; cela peut poser des difficultés financières aux familles ; souhaiterait que les chèques soient encaissés plus rapidement après l'envoi à l'école.

Mme Blondin : il est très compliqué d'encaisser rapidement les chèques : il faut attendre que tout le monde ait payé, puis il faut collecter l'argent des classes et faire la synthèse avant d'aller à la banque ; il faut au moins 3 semaines/1 mois pour que le processus soit terminé.

### Nota Bene :

*Suite au conseil d'école, Mme Le Berre, maire-adjointe a adressé un courrier à la Direction académique pour réaffirmer la nécessité d'envoyer un remplaçant pour la classe de CPB.*